

INITIATION A LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

■ Objectifs opérationnels

Appliquer une méthode d'approche globale et détaillée pour le recueil des besoins fonctionnels et techniques
Formuler résultats des analyses préalables dans un programme architectural ou dans des cahiers des charges spécifiques
Établir la commande à un programmiste et évaluer la qualité d'un programme
Utiliser les acquis de la formation sur des cas réels

■ Public Concerné

Responsables de projets de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre
Responsables travaux dans le tertiaire ou l'industrie
Architectes

🕒 Durée

21.00 Heures **3** Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Cadre légal de la programmation, les différents organismes

Conduite de projets

- Différentes étapes (du visible au non visible)
- Acteurs multiples, des attentes spécifiques
- Moments stratégiques

Contenu et enjeux des documents programmes et des cahiers des charges

Participation des acteurs du projet et des usagers

- Différents modes participatifs
- Constitution de groupes de travail, comité de pilotage
- Intégration des acteurs indirects (médecin du travail, CHSCT, syndicats) cadre légal et cadre négocié
- Management des groupes et formalisation des résultats

Prises d'informations, analyse et recueil des besoins

- Techniques d'observations et d'entretiens
- Restitution et validation des résultats

Formalisation des résultats

- Transposition des analyses
- Représentation, schémas et graphes
- Formalisation des aspects qualitatifs, quantitatifs et techniques
- Détermination des Surfaces Utiles Nettes (SUN)
- Rédaction et structuration d'un programme et d'un cahier des charges
- Étude de faisabilité
- Pré-programme
- Programme fonctionnel
- Programme technique
- Cahier des charges
- Suivi de la prise en compte des exigences du programme ou d'un cahier des charges

Études de cas

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit l'alternance d'exposés, d'exemples concrets, d'exercices et d'études de cas réels en sous groupes sur les prises d'informations, l'analyse et recueil des besoins, la formalisation des résultats.

Les participants sont invités également à apporter leurs dossiers, étudiés dans le cadre des études de cas.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants pour les exercices et études de cas.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié, ingénieur en construction ou architecte.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 1 590.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Chef de Projets formation

Tél. : 0130852104
Mail : formation@groupeginger.com